

Exposition

Jusqu'au 30 mai
sur le thème
de l'aéronautique



**Michel Legast
& Raymond Kimpe**

AGENDA

22 mai
A.G UNC

1 juin
A.G des Amis du Donjon
à la Jaudonnière

4 juin
A.G d'au Cœur du Bocage

4/5 juin
Rendez-vous
aux jardins

11 juin
Soirée
Vieilles Pierres et Bières

17 juin
Fête de la Musique
et feu d'artifice à 19h
au Donjon

Ouverture de la Mairie

Lundi et mercredi
de 9h00 à 12h30,
Vendredi
de 9h00 à 12h30 et 14h00 à
17h00.

02 51 51 25 19
mairie@bazoges-en-pareds.fr

Dépenses par délégation

En début de séance M. le Maire fait le point des dépenses TTC réalisées, par délégation, depuis le dernier Conseil : 5661€ pour la remise aux normes de l'installation électrique du Donjon auprès de la société E-M Novation, 8510€ (sur 3 ans) auprès de la société JVS pour un contrat de maintenance des logiciels métiers du pôle administratif et 919€ auprès de la société Pollet pour 2 aspirateurs (Entretien Ecole PHT et un dorsal pour le Donjon).

Administration générale

⇒ Emprunts

Deux emprunts, d'un montant total de 370 000€, sont nécessaires pour financer les investissements : un pour la salle des 3 Rives à hauteur de 220 000€ sur 15 ans, et le deuxième pour financer les travaux de l'auberge du donjon de 150 000€ sur 11 ans et 6 mois. Avec ces deux emprunts, la situation financière de la commune serait la suivante : Endettement par habitant : 634,12 euros (encours de la dette de 760 949,46 / Nb d'habitants de 1200). Le Conseil approuve à l'unanimité.

⇒ Ouverture de crédit

Il s'avère nécessaire de prévoir une ligne de crédit dans le cadre des travaux de rénovation énergétique de la salle des fêtes, dans l'attente de la perception des subventions. Le Conseil valide l'ouverture d'une ligne de crédit de 200 000€ sur 12 mois.

⇒ Matériel de cuisine

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'acquérir le matériel pour équiper la cuisine de l'auberge du Donjon dans les conditions suivantes :

AEC Service : 32 700€ (mobilier et chaud),

YP Concept : 12 550€ (froid).

⇒ Tarif tourisme

Le Conseil valide à l'unanimité l'ajout, dans la rubrique tarif réduit, le Pass éducation et de fixer à 5€ les ateliers enfants proposés par des intervenants extérieurs.

⇒ Tarif matériel

Suite au don du matériel de l'Association du Basket, le Conseil valide les tarifs de location comme suit :

- Gratuit pour les fêtes des associations bazogeaises,
- Forfait de 5 € .
- Particulier 2€ (pour 1 table, ses 2 tréteaux et les 2 bancs).

Le matériel sera enlevé pendant les heures ouvrables.

⇒ Tarif du cimetière

Pour être en conformité avec la loi de finances 2021 n°2020-1721, le Conseil valide à l'unanimité la nécessité de supprimer la référence à la taxe de superposition pour le scellement d'une urne qui était de 50 euros et la dispersion des cendres à 25 euros.

⇒ Subventions

Le Conseil valide à l'unanimité les subventions aux associations dans les conditions suivantes :

Normales	
EMAPOLI	100 €
APES	100 €
Société de chasse	100 €
UNC	100 €
Gais de la Loge	100 €
APMA	100 €
Amis du Donjon	150 €
Divers	
UNC (fleurissement monument)	150 €
Exceptionnelles	
UNC (voyage à Oradour)	reporté le 25 octobre
ACAB	600 €
Société de chasse (destruction des nuisibles)	400 €
APES (voyage à l'île d'Yeu)	20€/enfant
Jeunes Sapeurs-Pompiers	255€/JSP
MFR	100 €

⇒ Fonds de concours Auberge

Le Conseil valide à l'unanimité la demande à la Communauté de Communes du Pays de la Châtaigneraie d'un fonds de concours pour le matériel de cuisine de l'auberge à hauteur de 14 189€.

⇒ Convention de mise à disposition ponctuelle des propriétés bâties de la commune à titre gracieux au profit de la Communauté de Communes

Le Conseil municipal souhaiterait ajouter des réserves avant de valider la convention en l'état.

« Sous réserve du droit de regard et de validation sur les sujets par la commune » et « durée limitée au mandat en cours ».

Par conséquent, M. le Maire explique qu'il va demander au Président de la Communauté de communes si ces réserves sont possibles.

Ce point est reporté au prochain Conseil municipal.

⇒ **Indemnisation de la commune pour l'entretien des équipements communautaires sur la commune**

Le Conseil valide à la majorité la convention de surveillance et d'entretien des équipements communautaires avec la communauté de communes et à intervenir avec la Communauté de communes pour une période de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2022, et prévoyant :

- Une préconisation sur la nature et la fréquence des mesures d'entretien à réaliser ;
- Une indemnisation des interventions municipales :

Une rencontre annuelle est actée avant le 31 décembre pour établir le montant de l'indemnisation au vu du réalisé.

⇒ **Prix du M² de deux parcelles aux Ouches**

Le conseil valide le prix des parcelles AD527 et AD528 à 30 euros le m² comme pour les autres parcelles du lotissement des Ouches car elles sont viabilisées.

⇒ **Extinction de créance**

Suite à la décision de la commission de surendettement, le Conseil accepte à l'unanimité la créance éteinte d'une somme de 35,70 € imputée sur le budget principal.

Bâtiments - Voirie

Mme Caillaud Fabienne, adjointe en charge de la commission bâtiment-voirie informe les élus sur le point suivant :

Cambrilage de l'atelier le week-end du 4 avril

2 tronçonneuses, 2 rototfiles, 2 souffleurs, 2 bidons d'essence ont été volés. Un système de vidéoprotection est en cours de réflexion.

Cimetières - Environnement

M. Ducept Johann, adjoint en charge de la commission environnement, développement durable et cimetières, informe les élus sur les points suivants :

Formation des agents : un agent technique a réalisé sa formation d'autorisation de conduite des engins (tracteur, tondeuse et tractopelle). Il reste à faire une formation AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) afin d'instruire les DICT (Demande d'Intention de Commencement de Travaux).

Salle des 3 Rives : le jeudi 23 Juin 2022 prochain, une réunion de la commission Sécurité est prévue.

Tourisme / Communication / Vie associative / Culture / Santé / Vie économique

⇒ **Recrutement d'une saisonnière**

Mlle HURE Loreena, actuellement en contrat d'apprentissage BTS, est recrutée pour le mois de septembre en tant que contractuelle afin de terminer la saison avec le service patrimoine et notamment de gérer « Les Journées Européennes du Patrimoine » de septembre et aussi l'événement du marché des artisans de septembre qu'elle a préparé. Décision validée à la majorité.

Expositions

Le programme des expositions est définitif et à consommer sans modération :

Mai : Michel Legast et Raymond Kimpe,

Juin : François Halie,

Juillet/août : Peintres et sculpteurs de Vouvant,

Septembre : Alexia Rouaud.

⇒ **Rénovation de l'éclairage du Donjon**

Les travaux de rénovation de l'éclairage du Donjon, à hauteur de 16 651€, ont été réalisés sous la maîtrise du SYDEV hors convention avec la Commune. Le Conseil valide à la majorité l'établissement d'une convention pour régulariser la situation.

Informations pratiques

Vitesse

De plus en plus de citoyens alertent la Mairie sur des excès de vitesse sur nos routes. Devant cette recrudescence, la Gendarmerie a été alertée, va faire des contrôles aléatoires et verbalisera systématiquement. La pose d'équipements ralentisseurs est également à l'étude pour équiper les zones les plus dangereuses.

Grippe aviaire

Les mesures de confinement des volailles concernent aussi les particuliers. Ces derniers doivent impérativement rentrer leurs volailles ou couvrir leurs poulaillers de manière hermétique.

Déjections canines

Les déjections canines sont responsables de désagréments visuels, olfactifs et sanitaires. Soyez des maîtres responsables.



Effaroucheurs

Les effaroucheurs sonores, nécessaires pour protéger les semis des agriculteurs, doivent néanmoins être utilisés dans des plages horaires précises conformément à l'arrêté préfectoral n°2013/MCP/06 :

Du lundi au vendredi de 7h00 à 21h00

Le samedi de 8h00 à 21h00

Le dimanche de 8h00 à 10h00 et 18h00 à 20h00.

Elections

12 juin : 1^{er} tour des élections législatives,

19 juin : 2^{ème} tour des élections législatives,

Bureau de vote ouvert de 8h00 à 18h00, en Mairie.

Sacs Jaunes

Merci de sortir vos sacs jaunes du tri sélectif au dernier moment. Cela évitera de tenter les chats, rats et autres animaux de les éventrer et de répandre les déchets.

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte le samedi de 10h à 12h, le mercredi de 11h à 12h et le vendredi de 16h30 à 17h30.

Vie du Conseil Municipal

Prochains Conseils municipaux

Conseil municipal : le vendredi 20 mai 2022 à 20h30, Salle du Conseil municipal.

Conseil municipal : le vendredi 24 juin 2022 à 20h30, Salle du Conseil municipal.

Associations:

La matinale des associations se tiendra le 24 septembre de 10h00 à 12h00 dans la Salle des 3 Rives. Ce sera l'occasion de mettre en avant vos activités et d'échanger.

Conseillers présents le 29 avril: Philippe Richier, Denis Giacomazzi, Isabelle Pasquier, Johann Ducept, Fabienne Caillaud, Daniel Lièvre, Jean-Luc Dothée, Christia Marsaud et Annie Buffeteau,

Excusés : Stéphanie Arrouet, Katia Lmouden, Eric Frouin et Adeline Gaboriau.

RENDEZ-VOUS AU JARDIN

De 10h30 à 13h et de 14h à 19h
2€/personne – Gratuit moins de 9 ans

Samedi 4 juin

- 10h00 : cours de yoga au jardin,
- 15h30 : visite commentée,

Dimanche 5 juin

- de 10h30 à 12h30 : Troc plantes,
- démonstration de la forge et du fournil,
- 12h30 : pique-nique dans le verger.



Rendez-vous
aux jardins
3-5 juin 2022

Les jardins face
au changement
climatique

rendevousauxjardins.fr
#RdvJardins

